

Liste des terrains faisant l'objet d'un arrêté municipal dans le cas de l'Art 62 des RG

ARRÊTÉS MUNICIPAUX

Du 28 au 29 Mars 2026

GARD

- ✚ **ST HILAIRE DE BRETHMAS** : stade Paul Douarche du 23.03 au 10.04.26 travaux de réensemencement
- ✚ **LES MAGES** : stade Alain Pascal et son annexe du 23.03 au 10.04.26 (travaux ; voir calendrier terrain de repli)
- ✚ **CAISSARGUES** : le complexe sportif Jean Philippe LAMOUR **sauf le terrain honneur** du 27.03 au 30.03.26
- ✚ **MARGUERITTES** : terrain honneur pelousé et synthétique du Mas Prasen du 28.03 à partir de 19H00 au 30.03.26 19h00

SOYEZ VIGILANTS certaines rencontres ont des terrains de repli !! Consulter l'agenda sur le site du District.

Mise à jour le 27/03/2026 13:49